



Le mot de Chantal Mauchet, préfète de l'Ain

Année olympique, année mémorielle, année électorale, 2024 est sans aucun doute une année exceptionnelle pour notre pays et notre département !

Dans le cadre de la démarche de planification écologique, d'importantes transformations se dessinent dans tous les domaines de nos vies quotidiennes. Après une première réunion départementale de lancement à Pont d'Ain en janvier, je continuerai à associer les collectivités territoriales et les acteurs locaux à la démarche pour construire des solutions pragmatiques et adaptées à notre territoire pour la transition écologique.

Le zoom de votre lettre d'information est consacré à la crise du monde agricole. Je salue l'esprit de responsabilité des agriculteurs aindinois et l'action des forces de l'ordre pour sécuriser les mobilisations du mois de janvier qui se sont déroulées sans incident dans l'Ain. J'ai souhaité l'instauration d'un cadre de dialogue pour échanger en confiance avec les représentants de la profession sur la mise en œuvre des mesures inédites annoncées par le Président de la République et par le Gouvernement. Je remercie l'ensemble des agents de l'État mobilisés dans le cadre des permanences agricoles pour apporter une réponse individualisée et de proximité aux agriculteurs.

Parce que l'action de l'État se doit plus que jamais d'être expliquée et incarnée, j'ai confié aux sous-préfets des missions départementales portant sur les enjeux prioritaires du territoire : lutte contre l'habitat indigne, France 2030, handicap et accessibilité, France ruralité, lutte contre les violences intrafamiliales... Vous trouverez un récapitulatif de leurs missions en dernière page, n'hésitez pas à les solliciter.

Lancée il y a un an, cette lettre des services de l'État a contribué à la connaissance de nos missions et de notre fonctionnement. Elle continuera à mettre en valeur l'action de tous les agents de l'État dans le département.

ZOOM sur la crise agricole : l'État pleinement mobilisé

En janvier 2024, les agriculteurs aindinois ont participé au mouvement national et européen de mobilisation agricole. Les services de l'État, et en particulier les forces de sécurité intérieure ont été pleinement mobilisés pour assurer la sécurité des manifestations en lien avec les organisateurs.

Dès les premiers jours de la mobilisation, la préfète s'est rendue dans une exploitation agricole, à l'écoute des difficultés rencontrées par les agriculteurs. Dans le cadre d'un "agenda agricole local", elle a tenu des réunions de travail mensuelles avec les représentants de la profession pour mettre en œuvre de nombreuses mesures d'accompagnement et de simplification.

Afin d'assurer le respect de la loi Egalim, la direction départementale de la protection des populations (DDPP) a renforcé les contrôles des produits alimentaires dans la grande distribution.

Le Gouvernement a décidé le 24 février l'organisation de permanences agricoles sur l'ensemble du territoire national. Ces permanences ont été instaurées dès le mois mars dans chacun des quatre arrondissements du département de l'Ain. Animées par plusieurs services de l'État que sont la préfecture et les sous-préfectures, la DDT, la DDPP, la DDFiP ainsi que par la Chambre d'Agriculture, elles se sont tenues durant quatre semaines et ont pu accueillir plus d'une quarantaine d'agriculteurs.



Au plus près du terrain, ces permanences ont été des espaces d'écoute et de dialogue privilégiés pour des agriculteurs de tout âge et de diverses filières, qui ont pu exposer les principales difficultés rencontrées dans leur exercice professionnel, le plus souvent des difficultés financières.

Il en ressort que la période liée à la pandémie de covid-19 a mis à mal la viabilité économique de certaines exploitations agricoles.

Les bouleversements climatiques actuels (restriction de l'usage de l'eau) ou passés (catastrophes naturelles et prise en charge financière) ont également été abordés.

Les efforts conjoints et partenariaux engagés localement se poursuivront pour renforcer notre souveraineté alimentaire.



PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE: LES TERRITOIRES SE MOBILISENT

Le 21 octobre 2022, la France s'est doté d'un plan concret, collectif et crédible pour réussir sa transition écologique : France nation verte.

Ce plan national requiert une mobilisation collective de l'État, des collectivités, des entreprises, et des citoyens, pour répondre à cinq défis majeurs : atténuer le réchauffement climatique, s'adapter à ses conséquences, préserver la biodiversité, gérer durablement les ressources, et réduire les pollutions. Des leviers d'action concrets ont été identifiés dans les domaines du transport, de l'agriculture, de l'industrie, du bâtiment, de l'énergie et de la gestion des déchets



Depuis novembre 2023, la planification écologique s'invite partout en France, avec le lancement des « COP régionales ». La première conférence des parties régionales (COP) de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est tenue le 21 décembre. Elle a pour objectif de définir une feuille de route régionale de la transition écologique à horizon 2030.

Pour y parvenir, les différents chantiers doivent être déclinés à l'échelle infrarégionale. Une phase de concertation départementale associant les collectivités territoriales a été lancée en janvier. La prochaine réunion clé se tiendra le 13 mai à Saint-Jean-le-Vieux pour faire le point sur les avancées et planifier les prochaines étapes.

FRANCE RURALITÉS : UNE BOÎTE À OUTILS ADAPTÉE À LA DIVERSITÉ DES COMMUNES RURALES

Pour apporter une réponse aux besoins du quotidien des territoires ruraux aindinois, Chantal Mauchet, préfète de l'Ain a missionné Yannick Scalzotto, sous-préfet de Belley comme référent à la ruralité. À ce titre, il décline en coopération avec l'Association des Maires Ruraux les mesures du programme France ruralités :

- le dispositif Villages d'avenir et son chargé de mission départemental apportent des solutions d'ingénierie pour porter les projets d'investissements et d'équipements attendus par leurs habitants ;
- la dotation « aménités rurales » donne aux collectivités les moyens d'assurer l'entretien et la valorisation des espaces qui font la richesse naturelle et écologique de la ruralité ;
- France ruralités solutions offre des ressources dans tous les domaines de la vie quotidienne : logement, mobilités, vie sociale et culturelle ou encore sécurité des élus.



Rencontre mensuelle du mercredi 7 février à Saint-Vulbas en présence de Madame la Préfète, de Monsieur le Président de l'AMR01 et du sous-préfet référent ruralité Yannick Scalzotto

« Le Printemps de la Ruralité » organisé le 24 avril à Ceyzérieu a permis de valoriser toutes les réalisations du programme



LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DANS L'AIN

• Bilan 2023 de sécurité

Le département de l'Ain s'inscrit dans la tendance nationale avec un ralentissement de la hausse des indicateurs globaux de la délinquance en 2023.

Les atteintes aux personnes progressent davantage que les autres faits de délinquance révélant des comportements décomplexés, plus violents, et des contextes familiaux difficiles.

Les forces de l'ordre ont, cette année encore, démontré leur engagement permanent dans la lutte contre l'insécurité (ordre public, sécurité routière, incivilités, trafics de stupéfiants notamment) et dans l'élucidation.

Elles sont davantage présentes sur la voie publique pour aller au-devant des populations, des professionnels et des élus.

La pression démographique que connaît l'Ain oblige à une adaptation permanente du maillage départemental des moyens en force de sécurité.

C'est dans cette dynamique que la loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur va permettre dès 2024 la création de trois nouvelles brigades de gendarmerie dans le département et le renforcement des moyens des forces de l'ordre.

Retrouvez toutes les tendances du bilan 2023 de la sécurité publique et routière : <https://www.ain.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Securite-securite-civile/Bilan-2023-de-la-securite-publique-et-routiere-dans-l-Ain>



• Opérations Place Nette

Depuis novembre 2023, des opérations « Place nette » sont organisées dans le département. Il s'agit d'agir massivement sur certains faits de délinquance et, particulièrement d'entraver fortement et durablement le trafic de stupéfiants.



Ces opérations ont été organisées en zones urbaines et en zones rurales, par la police et la gendarmerie nationales, avec parfois le concours des polices municipales.

Lors de ces actions de présence massive et visible des effectifs de police et de gendarmerie sur la voie publique, des contrôles, notamment administratifs d'établissements sont également réalisés. L'objet de ces opérations « Place nette » est aussi d'engager des actions de remise en état des lieux publics, en lien avec les collectivités territoriales, les bailleurs et les opérateurs concourant à la sécurité.

Depuis novembre 2023, 6 séquences « place nette » ont été menées dans l'Ain, avec des résultats très significatifs. Elles se poursuivront !

• Les enquêteurs environnement de proximité

L'action de la gendarmerie nationale prend en compte tout l'éventail des questions de sécurité environnementale et de santé publique. Celles-ci sont traitées en cohérence, depuis les incivilités du quotidien, spécialement pénibles pour la population et les élus, jusqu'aux infractions pénales les plus graves qui constituent des atteintes majeures à notre écosystème et à la santé.

La montée en compétence des militaires, illustrée par la formation des enquêteurs environnement de proximité (EEP), constitue un levier important dans la bonne prise en compte de ces missions. Le Groupement de gendarmerie départementale de l'Ain compte actuellement 42 militaires formés.

Sous l'autorité de leur échelon territorial de commandement, ces EEP sont spécialement chargés d'assurer des missions de prévention, de contrôle, de surveillance mais également de police judiciaire sur l'ensemble du contentieux environnemental. Ils sont des interlocuteurs privilégiés et de proximité pour les élus souvent en première ligne dans la lutte contre les atteintes à l'environnement, tout particulièrement face au fléau des décharges sauvages. Ces enquêteurs sont également compétents dans la lutte contre la maltraitance animale.



EXERCICE NUCLEAIRE

La préfecture a organisé le 28 février un exercice nucléaire simulant un accident sur la centrale nucléaire du Bugey.

Cet exercice d'ampleur nationale visait à tester la bonne coordination entre les structures publiques locales, zonales et nationales.

L'outil national FR Alert a été testé dans un rayon de cinq kilomètres autour de la centrale. Les habitants ont pu recevoir un message et une notification sonore sur leur portable, comme ce serait le cas si un évènement d'ampleur se produisait.

Chaque service réalisera dans les prochaines semaines un retour d'expérience, afin d'améliorer ses procédures de crise.

MATINÉE PORTES OUVERTES A LA PREFECTURE

Dans le cadre de la quinzaine de l'emploi public, une matinée portes ouvertes a été organisée le 22 mars dernier à la préfecture afin de promouvoir les métiers de la fonction publique.



La préfecture, les sous-préfectures, les directions départementales interministérielles, les finances publiques, l'éducation nationale, et les affaires culturelles ont présenté leurs missions et les postes accessibles aux fonctionnaires et aux contractuels.

Cet évènement, ouvert aux agents de l'État mais aussi aux étudiants et lycéens, aux demandeurs d'emplois, aux salariés du privé, a réuni près de 120 participants !

À venir

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Les prochaines élections européennes auront lieu le 9 juin 2024. Tous les cinq ans, les citoyens des pays de l'Union européenne élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen.

Tout citoyen français et européen âgé d'au moins 18 ans la veille du jour du scrutin peut voter aux élections européennes. Les dates limites d'inscription sur les listes électorales sont le 1er mai en ligne et le 3 mai en mairie.

L'ensemble des services de l'État sont entièrement mobilisés pour le bon déroulement de ces échéances électorales, en lien avec les communes chargées de l'organisation des bureaux de vote.

★ Les missions thématiques des sous-préfets

